

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 6

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Le nouvel attaché militaire français à Berne. — L'appareil Baranoff et l'instruction des officiers d'infanterie. — Centenaire de la Société suisse des officiers. — Le Service de renseignements dans les corps de troupes d'infanterie.

Le nouvel attaché militaire français à Berne.

Sorti de Saint-Cyr en 1902 — dans la cavalerie — le lieut.-colonel de Laforest-Divonne se trouve, à la déclaration de guerre, lieutenant au 26^e dragons, à Dijon. C'est avec ce corps qu'il participe, en août 1914, à la bataille d'Alsace (Altkirch, Mulhouse...), puis, dès septembre, à la « Course à la mer ». Il est promu capitaine.

En février 1915, il prend part à la première offensive de Champagne, puis, en septembre, aux combats de Perthes et de la « Main de Massiges ». A la fin de 1916, après la bataille de Champagne-Argonne, le capitaine de Laforest passe dans l'infanterie ; à la tête d'une compagnie de voltigeurs, il participe à l'offensive d'avril du Chemin des Dames. En décembre de la même année, il est permuted dans l'artillerie de campagne et commande une batterie de 75, avec laquelle il prend part, en 1918, à la bataille de la Somme et à la grande contre-offensive française qui provoqua la fin des hostilités.

Après la guerre, le capitaine de Laforest est nommé instructeur à l'Ecole d'application d'artillerie de Fontainebleau, puis, de 1919 à 1920, il fait partie de la Commission internationale de plébiscite de la Silésie orientale. Après avoir exercé un commandement dans un régiment d'artillerie de montagne en garnison à Nice, il est commandé, de 1923 à 1929, comme attaché militaire adjoint à l'Ambassade de France à Bruxelles. De 1929 à 1931, il commande l'un des deux groupes de 155 du régiment d'artillerie de la division de Paris stationné à Vincennes.

Nommé attaché militaire adjoint près l'Ambassade de France à Berlin, il y demeure de 1931 à 1933.

En mars 1933, il est promu lieut.-colonel et nommé attaché militaire à Berne.

Le lieut.-colonel de Laforest-Divonne est titulaire de la Légion d'honneur, de la croix de *Polonia Restituta*, de l'ordre de Léopold (Belgique) et de la Croix de guerre avec trois citations.

On voit que cet officier distingué a derrière lui une carrière fertile ; son activité militaire s'est exercée dans les domaines les plus divers.

Le nouvel attaché militaire français à Berne n'a pas tardé à prendre contact avec notre armée où il compte déjà de nombreux amis. Nous lui souhaitons un agréable séjour en Suisse et sommes persuadés qu'il trouvera partout le cordial accueil qu'il mérite. R. M.

L'appareil Baranoff et l'instruction des officiers d'infanterie.
(*Communication.*)

Sur la proposition du commandant du groupe d'artillerie de campagne 3, major L. Mamin, plusieurs officiers de la brigade d'infanterie 2 ont pris part, récemment, à un exercice de ce groupe, à la caserne de Bière.

Pendant quelques heures, et sur la base d'une situation tactique simple, officiers d'infanterie et d'artillerie ont travaillé en commun sur le relief de l'appareil Baranoff, en apportant à cet exercice le plus vif intérêt.

Chaque situation créait d'intéressants problèmes de subordination des feux d'artillerie aux différents échelons de commandement de l'infanterie, de transmission des demandes de feux, de désignation précise de buts par l'officier d'infanterie de première ligne.

En matière d'exécution des tirs, les officiers d'infanterie se sont rendus compte de l'absolue nécessité de donner à leurs camarades artilleurs des missions claires, des ordres précis et une désignation exacte des objectifs. Ils se sont familiarisés avec le travail que demande la préparation d'un tir d'artillerie, et sa durée.

Les artilleurs, de leur côté, se sont efforcés d'exécuter leurs tirs sur la base des demandes de l'infanterie.

De tels exercices sont, à mon avis, d'une grande utilité pour l'instruction de nos officiers en dehors des périodes de service. Ce premier essai a été pour moi très concluant.

Il est à souhaiter que nos autorités militaires supérieures examinent la possibilité d'organiser officiellement de tels exercices. Sans grands frais, il serait certainement possible d'appeler à des séances de Baranoff les commandants de régiment, de bataillon et de compagnie de l'infanterie. On pourrait également prévoir au moins un exercice Baranoff dans certains cours tactiques.

Colonel RILLIET, *Cdt. Br. J. 2.*

Fête du centenaire de la Société suisse des officiers.
(*Message du Comité central de la S. S. O.*)

Les préparatifs en vue de la fête du centenaire de la Société suisse des officiers sont déjà très poussés, grâce au dévouement

et à l'intelligente activité de la section cantonale de Zurich. Les divers sous-comités se sont mis hardiment au travail, si bien que les cartes d'invitation pourront être lancées, déjà en juillet, par les sections cantonales, individuellement à tous leurs membres. Chaque officier sera ainsi en mesure de prendre, dans un délai utile, une décision relativement à sa participation à cette fête importante qui, selon toutes prévisions, réunira à Zurich plus de 2000 officiers de toutes armes. Il importe que le comité d'organisation soit dès que possible orienté sur le nombre de places à prévoir aussi bien pour la cérémonie officielle que pour le banquet qui sera servi dans les différentes salles. Que les participants s'annoncent donc dès que possible. Ces derniers recevront, à l'occasion du centenaire célébré à Zurich, une plaquette-souvenir rédigée par le major Zschokke, d'Aarau, relatant l'histoire et le développement de la Société suisse des officiers. La remise d'une médaille frappée en souvenir de ce jubilé est également prévue.

Nous invitons dès maintenant les officiers de toutes les parties de la Suisse à réserver le dimanche 26 novembre en vue de leur participation à cette fête et prions les sections de bien vouloir transmettre les cartes d'invitation à leurs membres, dès qu'elles les auront reçues. Seuls les membres de la S. S. O. pourront prendre part à la fête du centenaire.

Le Comité central de la Société suisse des officiers.

Le service de renseignements dans les corps de troupes d'infanterie.

Nous rappelons à nos lecteurs et abonnés que les intéressantes études parues sur ce sujet dans notre revue (1932) sous la plume du lieut.-colonel E.-M.-G. Dubois, chef de la section de renseignements au Service de l'Etat-major général, viennent d'être éditées sous forme de brochure cartonnée. Les nombreux chapitres sur l'organisation, le fonctionnement et la mise en œuvre du service de renseignements constituent un aide-mémoire très utile et faciliteront grandement, pendant les cours de répétition, l'instruction de cet important service. Rappelons aussi que les textes de ce document ne figurent dans aucun de nos règlements et que leur exploitation vise avant tout le service pratique.

Une table des matières détaillée permet au lecteur de trouver sans peine le chapitre qui l'intéresse. La brochure du lieut.-colonel Dubois peut être obtenue — au prix de 1 fr. 10 — auprès de l'*Administration de la « Revue militaire suisse »*, 23, Avenue de la Gare, Lausanne.
